



Bégin, le 29 septembre 2014

FQM
2954, boul. Laurier
Bureau 560
Québec, QC
G1V 4T2

Objet : **SERVICES POSTAUX**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez joint à la présente, une résolution adoptée par le conseil municipal de Bégin relativement au sujet mentionné en rubrique.

Si de plus amples informations vous étaient nécessaires concernant celle-ci, n'hésitez pas à me contacter.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

**MME PEGGY LEMIEUX,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ET
DIRECTRICE GÉNÉRALE.**

p.j. – résolution

c.c. – Syndicat des travailleurs et des travailleuses, M. Denis Lemelin
- Ministère des Transports, Mme Lisa Raitt
- Député fédéral, M. Serge Simard
- Fédération canadienne des municipalités, M. Brad Woodside
- Syndicat des travailleurs des postes

PL/Ip

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN**

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Bégin, tenue le 8 septembre 2014, à l'heure et au lieu habituels des séances.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 14-09-134
SERVICES POSTAUX – FMQ**

ATTENDU que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU que Poste Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Mario Samson;

APPUYÉ PAR M. Stécy Potvin;

IL RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

Que la municipalité de Bégin demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adopté

SIGNÉ :

M. GÉRALD SAVARD,
MAIRE.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.



MME PEGGY LEMIEUX,
SECRETAIRE-TRÉSORIÈRE ET
DIRECTRICE GÉNÉRALE.